

2. Un signataire dont l'instrument de ratification ou d'acceptation sera déposé avant la date d'entrée en vigueur du présent Accord deviendra membre de la Banque à cette date. Tout autre signataire qui se conformera aux dispositions du paragraphe précédent deviendra membre à la date à laquelle il aura déposé son instrument de ratification ou d'acceptation.

Article 65

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Accord entrera en vigueur lorsque les instruments de ratification ou d'acceptation auront été déposés par au moins quinze (15) signataires (comprenant au moins dix [10] pays de la région) dont les souscriptions initiales, telles qu'elles sont indiquées à l'annexe A du présent Accord, représentent au total soixante-cinq (65) pour cent au moins du capital-actions autorisé de la Banque.

Article 66

OUVERTURES DES OPÉRATIONS

1. Dès l'entrée en vigueur du présent Accord, chaque pays membre nommera un gouverneur, et le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient convoquera l'assemblée inaugurale du Conseil des gouverneurs.

2. A son assemblée inaugurale, le Conseil des gouverneurs:

- i) Prendra des dispositions en vue de l'élection des administrateurs de la Banque conformément au paragraphe 1 de l'article 30 du présent Accord;
- ii) Prendra des dispositions pour déterminer la date à laquelle la Banque commencera ses opérations.

3. La Banque avisera les pays membres de la date à laquelle elle commencera ses opérations.

FAIT à Manille le 4 décembre 1965 en un exemplaire unique en langue anglaise, qui sera expédié à la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, à Bangkok, et déposé ensuite auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à New York, conformément à l'article 63 du présent Accord.

TOTAL 62.240

II

The following regional countries may become signatories of this Agreement in accordance with Article 63, provided that at the time of signing they shall respectively subscribe to the capital stock of the Bank in the following amounts:

Country	Amount of subscription (in million US dollars)
1. Burma	1.18
2. Mongolia	0.18
TOTAL	1.36